Facture N° 231756505 du 18/07/2023

VitalAire

VITALAIRE EST 15, rue CAMUS

90000 BELFORT Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 902600014

Code payeur: 7307000066 /70000854

Code client: 0987916317

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL**

BP 80283

Patient: ALLOUCHE GERARD

26 GRANDE RUE

70006 VESOUL CEDEX

SERVICE COURRIER LE

70290 CHAMPAGNEY

No S.S.: 1591075214164 56 Date de naissance: 29/10/1959 N° adhérent: 159107521416456

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

5,19

Total H.T.

LPPR TTC Unitaire

T V

Commande N° 0012656136 du 12/01/2021 pour ALLOUCHE GERARD - 70290 CHAMPAGNEY

F09.TL1 PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1 Période du 06/06/2023 au 17/07/2023 soit 6 Semaine(s) Prestation

31,16

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

93,48 56,09

Part complémentaire : (RC

37.39 / Dép

0.00): 37,39

Ventes **Transports**

TVA

Total T.T.C.

Taux 20,00

31.16

Prestations

Frais

6.23

37,39

Total

31,16

6,23

37,39

À découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231756505

Agence:

431

Client:

7307000066

Date:

18/07/2023

Montant (EUR) : [

37,39

Net à payer :

37,39 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 14/08/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS

ASSOCIÉES

OUTILS

Options de filtre

Ordre de trì: 1-Spéc fac, taux

Payeur		7206000894			CPAM DE HAUTE SAONE		
Numéro facture		231756504		_	Année facture		2023
Nom F	ac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	Taux change	Montant devises
FACTMVX		180723	140823	EUR	01	1.000000	56.09 D
RNOEMIE		200723	140823	EUR	01	1.000000	56.09 C



MODIFIER



T joindre la prescription sauf si renouvellement

feuille de soins

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale

231756504

Page 1(1)

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

date

18072023

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)

PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur)

ALLOUCHE GERARD

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

1591075214164

56

017010000

date de naissance

code de l'organisme de rattachement en cas de dispense d'avance des frais (à remplir par le pharmacien ou

le fournisseur)

29101959

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e))

ALLOUCHE GERARD

nom et prénom (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

7206000894 0987916317

ADRESSE de L'ASSURE(E)

26 GRANDE RUE

70290 CHAMPAGNEY

IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR

VITALAIRE EST

431

SERVICE COURRIER LE - 1 SEP. 2023

IDENTIFICATION de la STRUCTURE

15, rue CAMUS 90000 BELFORT

PHARMACIEN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

902600014

dispositif de coordination de soins - réseau de santé

IDENTIFICATION du PRESCRIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce

nom et prénom

MIKAIL LUIS

raison sociale

identifiant

10001841070

n° de la structure (AM. FINESS ou SIRET)

CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS

date de la prescription médicale

30052023

X MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)

date de l'accord préalable (le cas échéant)

30052023

acte conforme au protocole ALD

action de prévention

autre

SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "* et les recommandations importantes)

accident causé par un tiers : non X

oui

date

AT/MP

numéro

ou

date

PRODUITS et PRESTATIONS DELIVRES

tarification détaillée

Commande N° 0012656136 du 12/01/2021

Période du 06/06/2023 au 17/07/2023 soit 6 Semaine(s)

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

Taux de prise en charge: 60.00 %

LPPR unitaire:

15.58 EUR

Total facturé:

56.09 EUR

Code LPPR:

1187880

Montant total facturé RO:

56.09 EUR

PAIEMENT

MONTANT TOTAL en euros

93,48

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

X

impossibilité

signature du pharmacien ou du fournisseur



signature de l'assuré(e)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal

Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détail des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le cas echéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie. FSPHF 10-2014 S3115h



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, sclon vos indications ou au vu des informations portees dans votre carte. Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- · vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous etes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas éte communiqué).

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- · complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soms sont dispenses au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le preciser dans la case prevue a cet effet.
 - Si vos soms sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soms car ils permettent à l'assurance maladie de récuperer les frais relatifs à l'accident aupres de l'assureur concerne.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez etc victime, ou avec une maladie professionnelle, presentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription medicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il à cte joint à la demande d'accord prealable).

Prévenez votre organisme d'assu ance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne | adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.